

Protection du capital avec participation

Sous-jacents : Credit Suisse (Lux) Asia Corporate Bond Fund

Protection : 100% - Participation : 140% - Quanto USD

Maturité : 25.02.2021

Ce produit structuré n'est pas un placement collectif au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est donc soumis ni à autorisation ni à surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'investisseur supporte de surcroît un risque d'émetteur.

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Détails de l'émission

N° valeur / ISIN / Symbole	46 360 157 / ISIN CH0463601572 / Pas de cotation prévue en l'état
Emetteur	BCV Guernsey, succursale de BCV Lausanne Suisse (S&P AA/stable)
Lead manager, Agent de calcul, Agent payeur	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Surveillance prudentielle	La BCV Lausanne, Suisse, est soumise à une surveillance prudentielle de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA).
Nominal	USD 1 000
Nombre de valeurs émises	7 000 Certificats de protection du capital avec participation (avec clause d'augmentation et de réouverture)
Investissement minimum	USD 1 000
Prix d'émission	100.00%
Monnaie de référence	USD
Frais de distribution	Aucun frais de distribution
Date d'évaluation initiale	18.02.2019 (cours de clôture officiel du ou des sous-jacent(s))
Date de paiement	25.02.2019
Date d'évaluation finale	18.02.2021 (cours de clôture officiel du ou des sous-jacent(s))
Date de remboursement	25.02.2021
Définition du produit	<ul style="list-style-type: none"> Le Certificat de protection du capital avec participation est un produit qui assure un remboursement d'au moins 100% du nominal à l'échéance. Le remboursement se détermine en ajoutant au niveau de protection du capital une participation à hauteur de 140% à la performance positive du sous-jacent. En cas d'acquisition du produit après son émission, la protection du capital se rapporte uniquement à la valeur nominale et non au prix d'achat.
Classification ASPS	Protection du capital – Certificat de protection du capital avec participation (1100) selon la Swiss Derivative Map disponible à l'adresse www.svsp-verband.ch .

Sous-jacents

Nom	Code ISIN	Fixing initial (Si,0)	Prix d'exercice (Ki)
Credit Suisse (Lux) Asia Corporate Bond Fund BH EUR	LU0828908748	117.35	117.35

Conditions du produit

Modifications imprévues ou non convenues	Toutes les modifications imprévues ou non convenues contractuellement des conditions du produit (par exemple en cas d'opérations en capital touchant les sous-jacents tels que des splits, des remboursements de la valeur nominale ou une conversion) seront communiquées à l'adresse internet www.bcv.ch/invest
Prix d'exercice (K)	100% du Fixing initial
Protection du capital	100% du Nominal
Taux de participation (P)	140%
Performance d'un titre	La performance d'un titre se calcule en divisant la différence, entre le Fixing final et le Fixing initial, par le Fixing initial, exprimé en pourcentage
Remboursement	Le 25.02.2021, le produit sera remboursé en USD selon la formule suivante :

$$\text{Nominal} \times \left[100\% + P \times \text{Max}\left(0; \left(\frac{S_{,T} - K}{S_{,0}} \right) \right) \right]$$

où $S_{,T}$ est le cours du sous-jacent à la date de fixing final ($t=T$)

$S_{,0}$ est le cours du sous-jacent à la date de fixing initial

K est le Prix d'exercice du sous-jacent

Marché secondaire, Cotation, Clearing

Cotation, segment de marché	Une cotation à SIX Swiss Exchange n'est pas prévue en l'état.
Marché secondaire	Sous réserve des contraintes d'investissement et conditions de marché, la vente ou l'achat du certificat ne s'effectue qu'une fois par jour. Les ordres placés sont cumulés jusqu'à 11h00 (jour T) et seront exécutés en T+1. Les ordres placés après 11h00 seront exécutés selon la même procédure le sur-lendemain en T+2.
Clearing	SIX SIS AG
Matérialisation	La Valeur est constituée sous forme de droit-valeur inscrit dans le système de virement de SIX SIS SA. Elle n'est ainsi pas matérialisée et toute impression et livraison de titres individuels sont exclues.

Fiscalité

Indications	Ces informations fiscales ne fournissent qu'un aperçu général sur les conséquences fiscales possibles liées à ce produit à la date de son émission. Les lois et les pratiques fiscales peuvent changer et avoir un effet rétroactif. Dans tous les cas, il appartient à l'investisseur de se renseigner auprès de son conseiller fiscal pour un examen spécifique de son profil préalablement à toute opération.
Suisse	<ul style="list-style-type: none">• Ce produit est considéré comme un produit transparent comprenant un intérêt unique prédominant (IUP).• Le revenu issu de la partie obligataire en cas de cession ou de remboursement constitue un revenu imposable pour les personnes physiques sujettes au fisc suisse (imposition selon le principe de la différence). Le taux d'escompte se monte à 2.611%, soit un Bond Floor à 94.976% pour une détention du produit jusqu'à l'échéance. Le montant final soumis à l'impôt sur le revenu est rapporté sur une base en francs suisses. Si la monnaie de référence du produit n'est pas en CHF, la variation du taux de change entre la date d'émission, la date de cession ou remboursement aura donc une influence sur le montant à déclarer.• Les transactions sur le marché secondaire sont soumises au droit de timbre de négociation fédéral (Telekurs Code 22).
Taux négatifs	En matière d'intérêts négatifs, le principe de base est que ces derniers ne représentent, ni des intérêts passifs selon l'art. 33 de la LIFD, ni des charges déductibles, mais un dédommagement qui est dû en fonction des conditions particulières du marché. Vu qu'il n'y a pas de relation de dette, ce dédommagement n'est pas un intérêt passif déductible et, de ce fait, ne peut pas être compensé avec des intérêts actifs pour la détermination du revenu imposable et de la retenue d'un éventuel impôt anticipé.

Informations juridiques

For, droit applicable	Lausanne, droit suisse																																								
Prospectus	Ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations. Ce document fait office de prospectus simplifié conforme aux dispositions de l'article 5, al. 2 de la Loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et peut être obtenu gratuitement auprès de la BCV aux adresses (internet et postale) mentionnées sous Contacts.																																								
Prévision de marché	2. PERSPECTIVES DE GAINS ET DE PERTES Ce produit est destiné aux investisseurs qui ont une vision haussière des cours des sous-jacents entrants dans la composition du produit.																																								
Profit potentiel	Illimité																																								
Perte potentielle	USD 0 par produit pour autant que l'émetteur ne fasse pas faillite.																																								
Scénarios à l'échéance	<table border="1"><thead><tr><th>Performance du sous-jacent</th><th>Taux de participation</th><th>Participation à la performance</th><th>Protection du capital</th><th>Remboursement total en USD</th></tr></thead><tbody><tr><td>25%</td><td>140%</td><td>35.00%</td><td>100%</td><td>1'350.00</td></tr><tr><td>15%</td><td>140%</td><td>21.00%</td><td>100%</td><td>1'210.00</td></tr><tr><td>10%</td><td>140%</td><td>14.00%</td><td>100%</td><td>1'140.00</td></tr><tr><td>5%</td><td>140%</td><td>7.00%</td><td>100%</td><td>1'070.00</td></tr><tr><td>0%</td><td>140%</td><td>0.00%</td><td>100%</td><td>1'000.00</td></tr><tr><td>-5%</td><td>140%</td><td>0.00%</td><td>100%</td><td>1'000.00</td></tr><tr><td>-10%</td><td>140%</td><td>0.00%</td><td>100%</td><td>1'000.00</td></tr></tbody></table>	Performance du sous-jacent	Taux de participation	Participation à la performance	Protection du capital	Remboursement total en USD	25%	140%	35.00%	100%	1'350.00	15%	140%	21.00%	100%	1'210.00	10%	140%	14.00%	100%	1'140.00	5%	140%	7.00%	100%	1'070.00	0%	140%	0.00%	100%	1'000.00	-5%	140%	0.00%	100%	1'000.00	-10%	140%	0.00%	100%	1'000.00
Performance du sous-jacent	Taux de participation	Participation à la performance	Protection du capital	Remboursement total en USD																																					
25%	140%	35.00%	100%	1'350.00																																					
15%	140%	21.00%	100%	1'210.00																																					
10%	140%	14.00%	100%	1'140.00																																					
5%	140%	7.00%	100%	1'070.00																																					
0%	140%	0.00%	100%	1'000.00																																					
-5%	140%	0.00%	100%	1'000.00																																					
-10%	140%	0.00%	100%	1'000.00																																					
Tolérance au risque	3. RISQUES SIGNIFICATIFS SUPPORTÉS PAR L'INVESTISSEUR La valeur de ce produit à l'expiration peut être inférieure au prix d'achat. Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. L'investisseur est notamment invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure SwissBanking «Risques particuliers dans le négoce de titres» (disponible dans les locaux de la BCV ou sur son site internet : www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf) avant toute opération. Risque d'émetteur: L'investisseur est exposé au risque d'insolvabilité de l'émetteur, qui peut entraîner une perte partielle voire totale du capital investi. La conservation de la valeur de l'instrument de placement ne dépend pas uniquement de l'évolution du/des sous-jacent(s), mais également de la solvabilité de l'émetteur, laquelle peut changer pendant la durée de vie du produit structuré. Le rating de l'émetteur indiqué dans ce document est conforme à la situation au moment de l'émission et peut changer en cours de vie du produit. L'investisseur dont la devise de référence n'est pas la monnaie de base du produit doit être conscient des risques relatifs aux taux de change. L'investisseur est exposé aux risques d'ajustement du sous-jacent, d'inconvertibilité, et de situations de marché extraordinaires ou d'urgence, telle que la suspension de la cotation du sous-jacent, une restriction du négoce, ou une autre mesure restreignant matériellement la négociabilité du sous-jacent. L'investisseur est soumis aux spécifications légales ou contractuelles des marchés sur lesquels le sous-jacent est traité ainsi que celles prévues par l'émetteur ou auxquelles celui-ci est soumis. La survenance de tels événements de marché peut affecter les dates et les autres conditions mentionnées dans ce document.																																								
Risque de change																																									
Risque de marché																																									

Liquidité de marché

En cas de marché secondaire organisé, l'émetteur cherche, dans des conditions normales de marché, à proposer régulièrement des cours acheteur et vendeur concernant le produit. Toutefois, l'émetteur ne s'engage pas de façon ferme à fournir des liquidités au moyen de cours acheteur et vendeur et n'assume aucune obligation légale découlant de l'indication de tels cours ou en rapport avec le niveau de détermination de tels cours.

Dans des conditions spéciales de marché, quand l'émetteur n'est pas en mesure de réaliser des transactions couvertes, ou quand ces transactions sont difficilement réalisables, la différence entre les cours acheteur et vendeur peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de l'émetteur.

Informations importantes

Indications générales

Les performances antérieures ne garantissent pas une évolution actuelle ou future.

Ce document est informatif; il n'est pas une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers, une offre, une invitation ou une recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de produits spécifiques.

L'émetteur n'a pas l'obligation d'acquérir ce(s) sous-jacent(s).

Période de souscription

Durant la période de souscription, les conditions sont indicatives et susceptibles d'être modifiées ; l'émetteur n'a aucune obligation d'émettre ce produit.

Conflit d'intérêt

En sus des frais de distribution, la BCV ou une entité de son groupe (ci-après : le « Groupe BCV ») peut, dans le cadre de cette émission ou du produit percevoir de la part de tiers une rémunération unique ou récurrente. Le contenu de cette publication a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. Le Groupe BCV peut détenir des intérêts ou des positions en rapport avec les composantes de ce produit, respectivement en acquérir ou en disposer.

Restrictions de vente

La diffusion de ce document et/ou la vente de ce produit sont sujettes à des restrictions (par ex. US, US persons, UK, Guernsey, UE) ; elles ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable

Date de publication

20.02.2019

Contacts

Equipe de vente

Equipe de vente produits structurés / Division Asset Management et Trading BCV

Téléphone
021 212 42 00

Nous attirons votre attention sur le fait que les communications sur ce numéro peuvent être enregistrées. Lorsque vous nousappelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure

Fax
021 212 13 61

Internet / mail
www.bcv.ch/invest / structures@bcv.ch

Courrier
BCV / 276 - 1598 / CP 300 / 1001 Lausanne